

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 24 janvier 2021

| | | |
|-------------------|---------|---|
| Lignerolle | 10 h 00 | Culte Terre Nouvelle. A. Gelin. |
| Baulmes | 10 h 00 | Culte. J.-F. Habermacher. |
| Concise | 10 h 00 | Culte «ensemble», sous-région. G. Spring. |

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes



BAULMES

www.baulmes.ch

Poste au concours

Suite au prochain départ à la retraite de notre actuelle boursière communale, la Commune de Baulmes met au concours le poste de:

boursier/ière communal/e à 50%

Missions principales:

- Tenue de la comptabilité communale.
- Gestion des salaires.
- Etablissement du budget en collaboration avec la Municipalité.
- Etablissement du bouclage annuel des comptes.
- Suivi du contentieux.
- Application des procédures comptables prévues par la Loi sur les Communes.

Profil souhaité:

- CFC d'employé/e de commerce ou titre jugé équivalent; une formation complémentaire en comptabilité constitue un avantage.
- Expérience dans le domaine de la comptabilité, si possible dans les finances publiques.
- Maîtrise impérative des outils informatiques de bureautique.
- Personne de confiance, capable de travailler de manière autonome et faisant preuve d'initiative et de flexibilité, consciencieuse, précise et discrète.
- Sens de la discrétion et du devoir de réserve.

Entrée en fonction: 1^{er} mai 2021.

Renseignements complémentaires: M. Julien Cuérel, Syndic, au **079 231 30 35** ou par courriel: **j.cuerel@baulmes.ch**.

Les offres, accompagnées des documents usuels, sont à adresser **jusqu'au 31.01.2021** à la Municipalité de Baulmes, rue de l'Hôtel de Ville 9, case postale 26, 1446 Baulmes.

Nous vous garantissons une parfaite discrétion quant au traitement des dossiers.

La Municipalité

Ouverture du nouveau cabinet médical de Baulmes

La Commune de Baulmes et le Réseau Santé du Balcon du Jura (RSBJ) ont le plaisir de vous annoncer que le cabinet médical de Baulmes a ouvert ses portes le lundi 18 janvier dernier sous la forme d'une consultation médicale de médecine générale.

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les rendez-vous sont pris en contactant le **024 455 18 40 de 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 18h30 du lundi au vendredi.**

Nous remercions chaleureusement le Dr Morier-Genoud et son épouse de leur engagement pour notre population et de leur dévouement pour notre région et leur souhaitons une excellente retraite.

L'objectif principal, à court terme, de cette nouvelle collaboration entre la Commune et le RSBJ est de garantir la poursuite d'une consultation médicale générale au sein de la Commune et de trouver dans le courant du 1^{er} semestre un médecin généraliste qui s'installera dans ce cabinet.

Nous souhaitons également proposer diverses consultations comme celles de diététique, d'ergothérapie, de diabétologie et autres selon les besoins populationnels qui seront identifiés.

Alors que la pénurie de médecin généraliste reste importante, le RSBJ et la Commune de Baulmes se réjouissent de pouvoir maintenir une offre de médecine générale à la population Baulméranne et des villages alentours.

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Dispense d'enquête N° 151

La Municipalité a décidé de dispenser des formalités d'enquête les travaux suivants:

Requérant: Monsieur Claude Rigo, route de Vugelles 22, 1445 Vuitebœuf.

Objet: Pose de 17,2 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment sis sur la parcelle N° 127.

Cet avis est affiché aux piliers publics de Peney et de Vuitebœuf **du 20 janvier au 8 février 2021**.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal. Les plans sont également accessibles sur le site internet de la Commune (onglet pilier public - Dispenses d'enquête).

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité



RANCES

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Rances informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au bureau du **contrôle des habitants jusqu'au 26 février 2021**:

- les chiens acquis ou reçus en 2020;
- les chiens nés en 2020 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2020, pour radiation;
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les indications suivantes sont encore nécessaires:

- la race;
- la couleur de la robe;
- la date de naissance;
- la date d'acquisition avec le lieu de provenance.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Dès le 1^{er} janvier 2016, les détenteurs d'animaux ainsi nouvellement identifiés s'inscriront directement auprès d'AMICUS par le biais du «help desk» (0848 777 100 ou info@amicus.ch).

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Poste au concours

La Municipalité de Valeyres-sous-Rances met au concours le poste de:

suppléant du surveillant de déchetterie



VALEYRES SOUS RANCES

Les principales missions de cette fonction sont les suivantes:

- Remplacer le surveillant responsable de la déchetterie en son absence.
- Assurer le contrôle de la déchetterie.
- Conseiller les citoyens.
- Assurer la propreté des lieux.
- Assurer les heures d'ouverture, soit le mardi de 17h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 11h30 quand le responsable est absent.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 2021

Renseignements: M. Christian Kaenel, municipal au 078 698 92 42 ou M. Thierry Vidmer, municipal au 079 214 19 07.

Les offres, accompagnées des documents usuels, sont à adresser **jusqu'au 21 février 2021** à la **Municipalité de Valeyres-sous-Rances, rue du Village 3, 1358 Valeyres-sous-Rances.**

La Municipalité



SUSCÉVOZ

Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Suscévoz soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Le règlement communal sur la protection des arbres.

Le projet est déposé du 23 janvier 2021 au 21 février 2021 au greffe municipal, où il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau.

Durant cette période, les observations ou éventuelles oppositions motivées peuvent être adressées par lettre recommandée à la Municipalité **jusqu'au 20 février 2021 dernier délai.**

La Municipalité

Recensement des arbres

Un recensement des arbres a été effectué sur le territoire communal.

Le plan des arbres indigènes et des haies protégées est consultable au bureau communal.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

Commune: Suscévoz

Compétence: (ME) Municipale Etat

Réf. communale: 01-2020

CAMAC N°: 193865

Parcelle N°: 67

ECA N°: 94

Coordonnées (E/N): 2534480/1179630

Nature des travaux: Transformations. Création d'un studio dans le volume existant, création d'une chambre dans les combles de la villa existante avec pose de 2 Velux

Situation: Chemin de Fossy 2

Note de recensement architectural: 4

Propriétaires, promettants, DDP: Laetitia et Maria Da Gloria Décoppet, Magistral Michael

Auteur des plans: Martin Cédric, Jaquier Martin Architectes Sàrl

Demande de dérogation: --

Particularités: --

L'enquête publique est ouverte du 20.01.2021 au 18.02.2021.

La Municipalité



LES CLÉES

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité des Clées informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au bureau du greffe municipal, ainsi qu'à la banque de données AMICUS, **jusqu'au 28 février 2021:**

- les chiens acquis ou reçus en 2020;
- les chiens nés en 2020 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2020 (pour radiation);
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire.

La détention de chiens potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64
Courriel: info@baulmes.ch

Ecusson Vaudois

Restaurant chez
Denise et Alain

La maison du
taquet

1439 Rances

Tél. 024 426 99 90

www.ecusson-rances.ch

Venez déguster
nos célèbres taquets!

Pendant la fermeture de notre établissement, nous vous proposons

le soir de 18h00 à 20h00 au 024 426 99 90

**Pizzas, tartare de bœuf ou de cheval,
tranche panée
ainsi que la viande de bœuf ou de cheval
pour steak ou fondue**